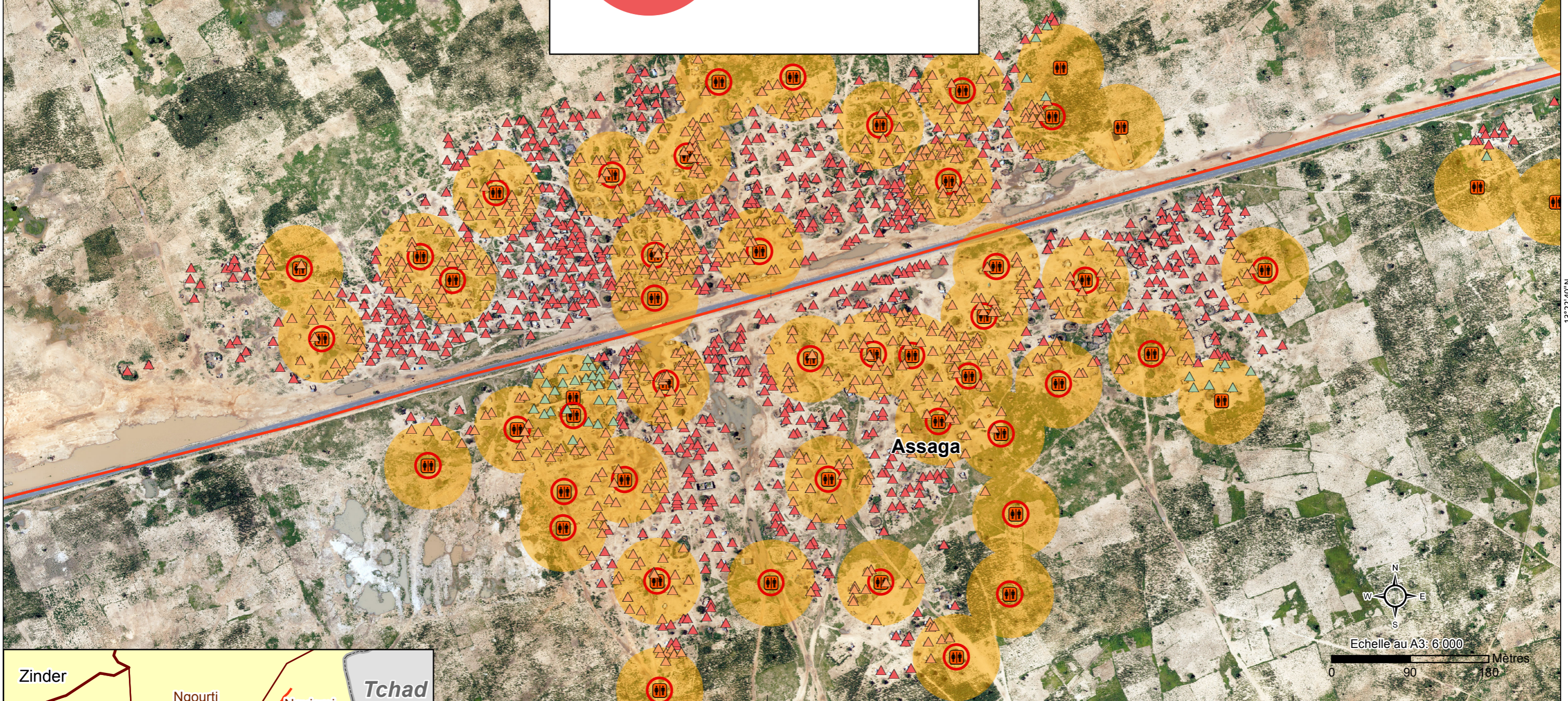
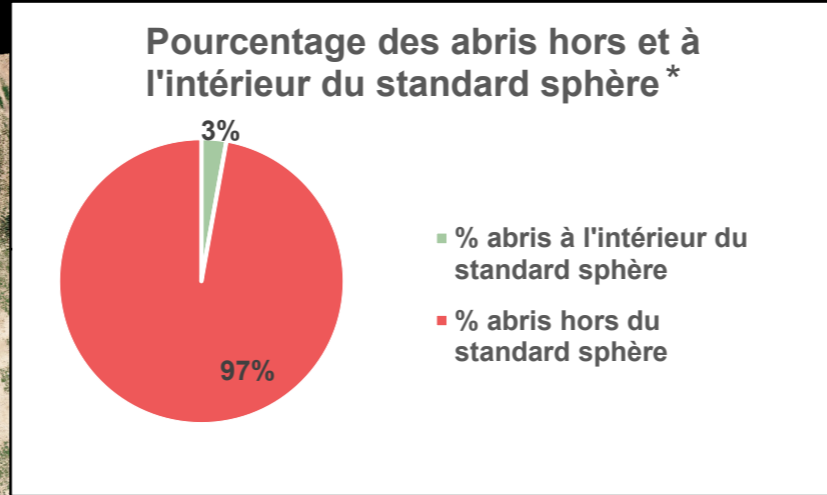


12°41'0"E

12°41'20"E

12°41'40"E

- Route RN1
- Infrastructures non fonctionnelles
- Latrines publiques
- Zone desservie par les latrines publiques: 50 m
- ▲ Abris à moins de 50 m d'une latrine publique fonctionnelle: 42/1491
- ▲ Abris à moins de 50 m d'une latrine publique non fonctionnelle: 689/1491
- ▲ Abris à plus de 50 m d'une latrine publique: 760/1491



* Les toilettes se situent au plus à 50 mètres des habitations (Standard 2 sur l'évacuation des excréments : des toilettes appropriées et en nombre suffisant», Manuel Sphère, Projet Sphère, 2011)

Cette carte présente la distance des abris par rapport aux latrines publiques dans le site spontané de Assaga. Selon la Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M/R), ce site regroupe les populations des villages de Assaga Koura, Assaga Gana, Argou I, Argou II et Assaga Nigeria.

Les données sont issues de 2 sources: la collecte des données des infrastructures sociocommunitaires effectuée par REACH dans le mois d'août 2016 et le comptage des abris à partir des images satellites de UNOSAT de Juillet 2016 réalisées par UNOSAT.

Sources des données: REACH/UNOSAT
Image: Drone UNHCR Août 2016
Système de coordonnées: WGS 1984
Fichier: NER_Diffa_Assaga_Latrine_6Oct2016_A3_Fr_v1
Contact : niamey.gis@acted.org

Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation des partenaires REACH, organisations associées et bailleurs mentionnés sur cette carte.